



PRÉFET DES HAUTES-PYRÉNÉES

Tarbes, le 3 février 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le référent sûreté : au service de la prévention technique de la malveillance au service de la lutte contre les cambriolages

Élus locaux, chefs d'entreprises, commerçants, voire particuliers, le **réfèrent sûreté** est à votre écoute pour agir de manière préventive face aux actes de malveillance que vous pouvez rencontrer (ex : cambriolages) .

Les référents sûreté sont des policiers et gendarmes spécifiquement formés pour vous apporter des conseils gratuits, dans le strict respect de la confidentialité et de l'impartialité. Afin d'assurer un service de proximité, des **correspondants sûreté** ont été formés et sont supervisés par leurs référents au sein de la DDSP des Hautes-Pyrénées.

C'est parce qu'ils connaissent bien les modes opératoires des délinquants que les référents et leurs correspondants sûreté peuvent vous conseiller sur **des solutions techniques (mécaniques, électroniques), organisationnelles et humaines pour une meilleure protection des biens et des personnes.**

L'objectif est de définir les moyens à mettre en place pour limiter, retarder voire empêcher la commission d'un acte de malveillance. Des mesures organisationnelles ou humaines souvent très simples et peu onéreuses peuvent permettre de "ralentir" un cambrioleur qui pourra être interpellé par les services de police ou de gendarmerie. Le délai d'intervention des forces de sécurité sur un déclenchement d'alarme ou appel de témoins est très bref : quelques minutes !

Les référents sûreté ou les correspondants sûreté peuvent :

- se rendre dans votre établissement public ou privé pour réaliser une consultation ou un diagnostic de sûreté : évaluation du dispositif existant puis préconisation d'une stratégie de sécurisation,
- vous informer, au cours de réunions organisées par branche d'activités professionnelles des attitudes préventives à privilégier et du comportement à adopter en cas d'agression pour limiter le danger et conserver les éléments d'enquête,
- vous conseiller dans votre projet de vidéoprotection.

Quels sont les référents sûreté du département des Hautes-Pyrénées et comment peut-on les contacter ?

Pour la direction départementale de la sécurité publique, les référents sûreté sont :

- *Commandant Jean-Pierre BILLAUD, Chef d'Etat-major – Tél : 05 62 44 31 62*

jean-pierre.billaud@interieur.gouv.fr

- *Commandant CALMEJANE, Adjoint au Chef de la circonscription de sécurité publique de Lourdes*

Tél : 05 62 44 31 31 - pierre-henri.calmejane@interieur.gouv.fr

Pour la gendarmerie, les référents sûreté sont :

- *Adjudant Philippe ALONSO – Tél : 05.62.44.55.79 - referentsureteggd65@gmail.com*

- *Adjudant Virgile- Bernard AUGÉ - Tél : 05 62 44 55 09 - virgile-bernard.auge@gendarmerie.interieur.gouv.fr*